

RENCONTRE AVEC ARNAUD MONTEBOURG et PROJET DE LOI SUR L'EAU

Ce samedi 20 mai a été l'occasion pour de nombreux sympathisants de gauche, adhérents du Parti Socialiste, de l'association « Rénover, Maintenant », de rencontrer et de dialoguer avec Arnaud Montebourg – Député socialiste de Saône et Loire et Président délégué de Rénover, Maintenant. A l'invitation de la fédération lotoise du Parti Socialiste et de moi-même, près de 150 citoyens du Lot, du Tarn et Garonne et de l'Aveyron, ont participé à ce moment d'échanges.

Evoquant successivement l'affaire Clearstream, la volonté de la droite française de mettre à mal le droit du travail, la mondialisation et ses dangers, la dérive ultralibérale, populiste et sectaire de ce gouvernement « fantôme ». Arnaud Montebourg a également évoqué la nécessité pour le Parti Socialiste de construire un projet véritablement alternatif, répondant aux attentes des français, rappelant – à ce titre - qu'en 2002, moins de 15% des électeurs issus du milieu ouvrier avaient voté pour Lionel Jospin, contre près de 45% en 1988.

L'auteur du livre « La Constitution de la 6^{ème} République » rappela aussi que la 5^{ème} République subissait la pire crise qu'elle n'avait jamais connue. Face à un gouvernement dont on ne sait qui gouverne réellement, avec un Président de la République finissant, avec des ministres qui évitent tout dialogue avec les citoyennes et citoyens, la seule issue possible doit nécessairement se traduire par l'écriture d'une nouvelle constitution, réconciliant le peuple avec la démocratie. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer les pouvoirs confiés au Parlement, et notamment à l'Assemblée Nationale qui ne doit plus être une simple chambre d'enregistrement comme c'est le cas actuellement, et responsabiliser le premier ministre qui devient le véritable chef de l'exécutif.

Je profite de l'occasion pour remercier les personnes qui se sont investis dans l'organisation de cette première rencontre qui fut un réel succès à tous les niveaux.

Depuis le jeudi 11 mai courant, le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques est en discussion, en première lecture, à l'Assemblée Nationale. Comme, je vous l'avais indiqué récemment, j'ai été désigné porte-parole du groupe socialiste sur ce texte. Les discussions sur les 50 articles se sont achevées dans la nuit de jeudi à vendredi dernier et l'ensemble des débats est consultable sur le site. Le vote de ce projet de loi interviendra mardi 30 mai prochain par scrutin public ; je donnerais les explications de vote pour notre groupe.

D'ores et déjà, le texte qui nous a été présenté manque réellement d'ambition. Aujourd'hui, les enjeux, tant au plan national qu'au plan européen, sont nombreux :
Adopter une politique commune dans le domaine de l'eau liant préservation du milieu et satisfaction des usagers ;
Fixer des objectifs ambitieux pour chaque Etat membre afin d'atteindre, en 2015, « le bon état écologique » sur les trois quarts des masses d'eau.

Nombreuses sont les condamnations que la cours européenne de justice a infligées à la France en vertu de l'article 226 du Traité de l'Union Européenne. Comme je l'avais indiqué lors de la présentation de l'exception d'irrecevabilité (1^{ère} séance du jeudi 11 mai), la situation de l'eau en France n'est pas satisfaisante, alors que dans le même temps, le modèle français de gestion de l'eau est souvent cité et promu dans le monde entier. En négligeant le problème du service public de l'eau et de l'assainissement, ce texte occulte la nécessaire présence d'un véritable pilote pour mener à bien une telle politique dont les enjeux, à court et long terme, environnementaux, sociétaux et économiques sont multiples. Je ne manquerais pas lors d'un prochain éditorial de vous informer du suivi de ce projet de loi.

Jean LAUNAY